



FLASH ACTU

de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes



Vaccination : luttez contre la transmission des infections et protégez vos patients !

L'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes souhaite rappeler l'importance et la nécessité d'un engagement collectif en faveur de la vaccination.

Acteurs majeurs de la vaccination en France, les professionnels de santé sont des relais indispensables des messages de santé publique en raison de leur mission d'information des patients et des objectifs affichés de la vaccination quant à la protection, non pas individuelle mais générale de la population.

Se faire vacciner, c'est être à la hauteur de la confiance accordée par ses patients mais aussi de continuer d'assurer leur sécurité !

- Consulter les recommandations et obligations concernant les vaccins contre les maladies suivantes : **diphtérie, tétanos, poliomyélite, hépatite B, Covid-19** [en cliquant ici](#).
- Consulter les recommandations et obligations concernant les vaccins contre les maladies suivantes : **coqueluche, grippe saisonnière, hépatite A, rougeole, oreillons, rubéole, varicelle** [en cliquant ici](#).

Comme en 2017 et 2020, le Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes a mené en 2023 une enquête anonyme concernant les kinésithérapeutes et la vaccination :

- La majorité des kinésithérapeutes (71%) a un avis positif sur la vaccination.
- En revanche, plus de la moitié des répondants (60%) sont très opposés au caractère obligatoire de la vaccination contre la grippe (en particulier pour les 30-60 ans).
- Un taux de couverture vaccinale hors grippe (DTP, BCG, Hep. B, Coqueluche, Typhoïde) qui a globalement progressé depuis 2020 mais reste en dessous des objectifs nationaux en particulier concernant l'hépatite B (81%), la coqueluche (76%) et la typhoïde (61%).
- Une couverture vaccinale contre la grippe stable par rapport à 2019/20 et encore insuffisante (32%).
- Un tiers des kinésithérapeutes ne se sent pas du tout formé pour répondre aux questions des patients sur la vaccination.
- Les kinésithérapeutes se vaccinent contre la grippe principalement pour protéger leurs patients (81%), pour se protéger eux-mêmes (71%) ainsi que leur entourage (70%).

Luttez contre la transmission des infections et protégez vos patients grâce à la vaccination !

Les professionnels de santé sont priés d'effectuer un rappel vaccinal contre la coqueluche

"Pour réduire le risque de forme grave, la HAS recommande un rappel vaccinal pour tous les professionnels de santé "en contact rapproché" avec des bébés de moins de six mois si leur dernière injection dépasse les cinq ans [...]."

[Lire l'article](#)

Calendrier des vaccinations et recommandations vaccinales 2024

Pour en savoir plus :

- [Maintenir les obligations vaccinales des professionnels de santé pour lutter contre la transmission des infections et protéger les patients](#)
- [Résultats de l'enquête nationale sur la vaccination des kinésithérapeutes 2023](#)
- [Recommandations vaccinales spécifiques aux professionnels de santé - Vaccination infoservice.fr](#)



Ordre des
masseurs-kinésithérapeutes

